

les belligérants le long de la ligne de cessez-le-feu. L'État fédéré turc de Kibris a été créé peu après, le 11 février 1975.

Depuis 1975, l'ONU a organisé de nombreux pourparlers en vue de résoudre le problème chypriote. Il subsiste à cet effet de graves différends, même si l'on est parfois venu proche de conclure des accords tant globaux que particuliers. Les Chypriotes grecs souhaitent une fédération bicommunale où la division du territoire et l'organisation gouvernementale refléteraient la composition démographique de Chypre; un gouvernement fédéral capable d'exercer des pouvoirs réels et non pas réduit à de simples fonctions protocolaires; la liberté de se déplacer et d'exercer une activité économique dans toute l'île; et, pour calmer les craintes des Chypriotes turcs quant à leur sécurité, la démilitarisation de l'île entière et la création d'une force de police des Nations-Unies qui ferait régner l'ordre dans le pays. Quant à eux, les Chypriotes turcs préfèrent une confédération bizonale souple formée de gouvernements forts, dirigés exclusivement par chacun des deux groupes ethniques; ils demandent que des dispositions soient prises pour maintenir leur majorité dans le nord et ils exigent que la viabilité du nouvel État soit garantie, peut-être, entre autres choses, par une présence turque symbolique.

En novembre 1983, les autorités chypriotes turques ont déclaré unilatéralement l'indépendance de leur zone qui fut aussitôt baptisée République turque du Nord de Chypre (RTNC). Cette déclaration a été rejetée par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui a réitéré les résolutions 365 (1974) et 367 (1975) préconisant un État chypriote indépendant et unifié. Le Conseil a aussi réaffirmé son soutien à l'égard de l'UNFICYP et s'est dit convaincu que les bons offices du Secrétaire général permettraient de régler le problème. La Turquie, qui compterait environ 20 000 soldats dans le Nord, est le seul État à reconnaître la nouvelle république.

Les négociations sans contact direct entre les deux collectivités ont repris en 1984 sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU, M. Pérez de Cuéllar, mais elles n'ont pas permis de résoudre l'impasse. La dernière